

Les doctorants doivent valider 100h de formation (au minimum) pendant leur parcours doctoral (convention de formation de l'université de Bordeaux). Les doctorants ont la possibilité de suivre des formations extérieures à l'établissement. Il est conseillé d'alimenter régulièrement le portfolio ADUM et de s'inscrire aux formations pendant les 2 premières années de thèse.

Pour les doctorants en co-tutelle, en contrat Cifre, ou bénéficiaires de la modulation du nombre d'heures de formation EDSP2 (se renseigner auprès de edsp2@u-bordeaux) : le minimum est de 50h.

Les journées d'accueil ou de rentrée universitaire (laboratoire, ED, Collège des ED, Département, etc.) et les activités d'enseignement ne sont pas créditées en heures de formation.

Structures	Affichage	Activités	Heures validées	Validation dans Adum	Répartition
	généralement catalogue Adum pour info.	Formations des départements de recherche : EcOR, CHANGES, etc.	Selon décision EDSP2	A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et joindre une attestation de présence (modèle disponible sur site web ED)	
	site web des UF	UEs M2 : inscription auprès des secrétariats d'UF	selon volume horaire de l'activité		
	site web labo UB	Séminaires des laboratoires de recherche de l'ED			
Hors catalogue Adum Activités répertoriées par EDSP2		Représentation aux instances de l'Ecole Doctorale et aux Conseils Centraux de l'université Expert étudiant HCERES, doctorant observateur Représentation aux conseils des laboratoires Parrainage primo-entrants	forfait 8h/ an	A inscrire dans formation hors Catalogue Adum	20h au maximum
		Contribution aux actions des associations doctorants SP2		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum	
		Participation à la Journée de l'école doctorale		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum	
		Communication écrite ou orale lors de la Journée de l'école doctorale SP2		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer l'article scientifique	
		Publication d'un article scientifique		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer l'acceptation de l'organisateur	
		Communication écrite ou orale/congrès		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer une attestation	
		Participation à un congrès sans communication		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer une attestation	
		Participation à l'organisation d'un congrès		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer un justificatif	
		Lauréat d'un prix scientifique		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer une attestation	
		Participation à des événements scientifiques comme la Nuit des chercheurs, Pint Of Science, PubHD		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer une attestation de participation et pour PubHD la communication présentée	
		Autres (à soumettre à l'EDSP2)		A inscrire dans formation hors Catalogue Adum et déposer une attestation	

Structures	Affichage	Activités	Heures validées	Validation des heures dans ADUM	Répartition	
Collège des écoles doctorales (formations transverses communes aux doctorants des 8 ED) EDSP2 EUR (graduate programs)	catalogue Adum des formations proposées dans 7 thématiques	1. Connaître l'environnement académique 2. Mener à bien ses activités de recherche (inclus la formation <i>Kit de survie documentaire pour les doctorants</i> assurée par la BU) FORMATION OBLIGATOIRE en 1^{re} année : MOOC Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche MOOC Ethique de la recherche 3. Communiquer en langue étrangère 4. Développer ses compétences relationnelles 5. Se former à l'enseignement FORMATION OBLIGATOIRE pour les doctorants contractuels : Parcours enseignement Ouvert à tous mais priorité aux doctorants contractuels avec mission d'enseignement. 6. Préparer sa poursuite de carrière 7. Défis sociétaux	selon volume horaire de l'activité Intégrité 15h Ethique 12h	Validation automatique après avoir suivi la formation et répondu au questionnaire de satisfaction Badge de réussite à déposer dans « Dépôt attestation de suivi - Formation en distanciel » (rubrique qui apparaît après validation de l'inscription à l'un des deux Moocs)	Collège des ED : au moins 25h et s'inscrire dans au moins 2 thématiques	
Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique	site web URFIST ou directement dans catalogue Adum pour information	Maîtrise de l'information et de la communication scientifique et technique : rédaction scientifique ; collecte, production et analyses de données numériques, valorisation des travaux scientifiques, etc.	selon volume horaire de l'activité	A inscrire dans formation hors catalogue Adum et joindre l'attestation de présence délivrée par l'URFIST		
Autres que Université de Bordeaux, y compris à l'étranger	site web labo	Séminaires des laboratoires de recherche	selon volume horaire, les séminaires de plusieurs jours sont limités à 12h	A ajouter dans formation hors catalogue Adum et joindre une attestation présence		
	site web	Cours du Collège de France	selon volume horaire	Demande d'inscription à un cours auprès de l'EDSP2. A ajouter dans formation hors catalogue Adum et joindre la fiche de présence délivrée par le Collège de France		
	plateforme FUN-MOOC ou autre	MOOC	limité à 15h par MOOC	A ajouter dans formation hors catalogue Adum et joindre l'attestation de réussite		
	Site web de l'organisateur	Workshop à des congrès	limité à 12h par congrès	A ajouter dans formation hors catalogue Adum et joindre une attestation de présence		
		Ecole d'été, école thématique	limité à 30h par école d'été			
		Formation en langues Formations diplômantes (DU, DIU,...) uniquement pour les doctorants sans financement dédié à la thèse	limité à 30h			
		Autres (à soumettre à l'EDSP2)	à l'appréciation de l'ED			